

REGLEMENTATION DES BOISEMENTS par secteurs

PLAN DEFINITIF
Adoption par délibération du
Conseil Départemental :
7 juillet 2025

Pièce n°

0

Echelle 1/5000

07 juillet 2025

Planche :
Le Monestier - plan 2

Fond cadastral : DGFIP 03/2024 - Format d'impression A0 : 120cm x 91cm



Légende

Fond cadastral DGFIP

- Limite communale
- Limites des sections
- Limites des parcelles
- Subdivisions fiscales
- Bâti
- Surface en eau
- Cours d'eau

Milieu naturel et espaces protégés

- Natura 2000 - SIC

Réglementation des boisements

Secteur de Fournols

- Périmètre à boisement interdit
- Sous périmètre à (re) boisement interdit après coupe rase
- Périmètre à (re) boisement libre
- Sous périmètre à (re) boisement libre potentiellement à reconquérir
- Périmètre à boisement réglementé
- Sous périmètre à reboisement réglementé après coupe rase